

Conservatoire National des Arts et Métiers

Laboratoire Dicen-IDF (EA7339)

Ecole Doctorale Abbé-Grégoire (ED546)

**Document présenté en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches
en Sciences de l'Information et de la Communication par**

Claire Scopsi

Maitre de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication au Cnam Paris

Documentalité des collectes de mémoires

Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique

Volume 1

Mémoire original

Jury

Garant :

Manuel Zacklad, PTC En SIC (Cnam Paris)

Rapporteurs

Maurizio Ferraris Pr. de philosophie (Université de Turin)

Paul Rasse, Pr. en SIC (Université de Nice Sophia Antipolis)

Geneviève Vidal, MCF HDR en SIC (Université Sorbonne Paris Nord)

Examineurs

Henri Hudrisier, MCF-HDR en SIC émérite (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)

Marta Severo, Pr. En SIC (Université Paris Nanterre)

Avant-propos

En 2009, je recherche l'histoire du château de Chilhaguet, construit au 12^{ème} siècle par les seigneurs de Meyronne et situé dans un hameau d'une vingtaine d'âmes, perdu dans le département de la Haute-Loire. Les historiens ne lui ont jamais consacré la moindre ligne, et pourquoi l'auraient-ils fait ? Il ne reste qu'un tas de pierres et la moitié d'une chapelle romane reconvertie en poulailler. Aucun événement notable ne s'y est jamais déroulé. Mais la rumeur dit qu'un sous-terrain menait de l'ancien château à la cave de ma maison de campagne et cela m'intrigue. Je ne trouve aucun ouvrage sur cette bâtisse, mais les moteurs de recherche me mènent vers un blog¹, animé par un policier du Puy-en-Velay², qui, entre d'anciennes cartes postales de la région et des photographies de commerces disparus, publie l'article d'un historien amateur retraçant la liste des propriétaires successifs du château. Le site est rudimentaire, encombré de publicités, mais il est visité et commenté par des visiteurs de toute la France qui apportent leur éclairage, un document supplémentaire, corrigent une date ou une filiation, précisent un terme de parler local. Je demande à l'auteur de m'expliquer sa démarche : il me parle de son amour pour la région, des difficultés techniques qu'il rencontre pour mettre en œuvre son projet : enregistrer les souvenirs de personnes âgées et les mettre en ligne sur le blog. Il évoque aussi le désintérêt des institutions culturelles pour son travail d'amateur.

Je n'imagine pas alors que la visite de ce premier blog me conduira à consacrer des années à cette littérature populaire, mais je prends goût à la lecture des sites de mémoires locales que je recherche de façon systématique sur le web français et international et je deviens collectionneuse de sites de collecteurs de mémoires. Je remarque que beaucoup de projets de collectes de documents, d'objets ou de témoignages sont lancés par des centres culturels, des journaux locaux, des maisons de retraite ou des associations, mais que les expositions en ligne annoncées voient très rarement le jour. Le policier du Velay avait raison : la réalisation des sites de mémoires est difficile : il faut maîtriser les logiciels de réseaux sociaux qui exigent périodiquement des migrations, scanner les documents en choisissant les bons formats techniques, maîtriser la captation vidéo, le montage et la mise en ligne, et supporter la coûts

¹ Le blog *Mémoires de Langeac* <http://langeac.centerblog.net/>

² Mickaël Hausner.

d'hébergements qui restent à la charge des créateurs. Enfin il faut animer le réseau des contributeurs et répondre aux questions des visiteurs.

Je veux développer pour ces collecteurs une plateforme adaptée pour rendre leur entreprise plus facile, et la plateforme collaborative *Chatanoo*³ me paraît prometteuse. Avec la conceptrice de *Chatanoo*⁴, les Archives du Monde du Travail de Roubaix et deux petites associations de sauvegarde du patrimoine minier, je réponds en 2012 à un appel à projets du Ministère de la Culture, avec un projet de collecte et de diffusion des souvenirs des mines et de la vie autour des fosses du bassin de Lens, alors en cours de classement par l'Unesco. Il s'agit de témoigner de l'attachement populaire à ce passé ouvrier. Malgré le soutien enthousiaste de la Région Nord-Pas-de-Calais, la réponse (négative) du Ministère tient en une demi-ligne : « ce n'est pas notre priorité ». Je comprends que l'entreprise sera longue, car il faut d'abord aider les institutions à élargir leur point de vue. Mais j'ai rencontré, à Harnes, une mairie passionnée par son histoire, des jeunes gens acharnés à sauver les friches minières de la destruction par les pillages et les intempéries et un ancien « maitre porion⁵ », André Legrain, créateur d'un musée de la Mine associatif, lieu d'apprentissage technique, de rencontres et d'échange de souvenirs entre les habitants grands ou petits et les touristes. La mort d'André Legrain met définitivement fin à l'espoir de concrétiser un jour le projet. C'est une des difficultés des projets liés à la mémoire : les « sachants » sont souvent très âgés, et s'accommodent mal de la temporalité et des attermolements de la recherche et de ses institutions. J'ai appris par la suite à recueillir leur parole dans l'urgence et sans moyens, « pour ne pas que ça se perde ».

En 2012, je découvre les Archives Orales, au cours du séminaire de Florence Descamps à l'EPHE, et je me rends compte, que « mes » mémoires d'amateurs pourraient trouver une petite place dans la famille des Humanités Numériques. Par chance, Florence Descamps et Véronique Ginouvès m'ont accueillie avec bienveillance au sien de l'association AFAS⁶ qui rassemble des

³ *Chatanoo* est une plateforme de gestion de débats multimédia, sur Internet et sur mobile, développée par l'association *Concert Urbain* à partir de 2012. On n'en trouve plus guère de traces, mais j'en ai livré quelques copies d'écran dans : Scopsi, C. (2017). Les entretiens de mémoire filmés par des amateurs : l'amateur en histoire à la lumière de l'amateur en cinéma, Dans Benoît Turquety, Valérie Vignaux. *L'amateur en cinéma. Un autre paradigme: Histoire, esthétique, marges et institutions*, [Association française de recherche sur l'histoire du cinéma \(AFRHC\), \(hal-01967967\)](#)

⁴ Carol Ann Braun, présidente de l'association *Concert Urbain*.

⁵ Cadre technique dans la hiérarchie ouvrière des mines.

⁶ Association française des archives *sonores*, orales et audiovisuelles.

structures détentrices de fonds sonores, et notamment de collectes de musiques et de témoignages. De cette rencontre entre les collectes de mémoires des amateurs et les archives audiovisuelles des professionnels du patrimoine sont nés deux numéros spéciaux de revues consacrés aux mémoires en ligne⁷ et aux mémoires des immigrés⁸ et le séminaire « fabrique de mémoires » au Cnam de 2016 à 2018. Enfin, la rencontre, en 2017, d'Hélène Fleckinger et de Nadja Ringart, chercheuses et conceptrices du portail *Bobines féministes*⁹ me conduit à élargir les observations aux corpus scientifiques. Elles aussi se heurtent aux difficultés techniques des logiciels de publication de contenus web. Trop peu structurés, ces logiciels les obligent à des contournements et des développements spécifiques incessants. Scientifiques et amateurs se confrontent aux mêmes obstacles : il n'y a pas de logiciel adapté à leurs logiques de publications. Comment cela pourrait-il être puisque personne n'a réfléchi à la structure documentaire de nos mémoires ?

Le texte que je présente ici est le résultat de ces années d'observations, nourries par les travaux du laboratoire Dicen-IDF¹⁰ sur le document numérique. J'y développe l'idée, qui est le cœur de ma thèse, qu'il n'y a pas de frontière entre la science historique et les mémoires populaires, mais un vaste ensemble de narrations mémorielles, inscrites sur des documents, et incluant les trois mêmes caractéristiques :

- une rhétorique visant à provoquer certains états émotionnels ou des prises de conscience chez autrui. Car on se souvient par les autres, mais aussi pour les autres.

- une recherche de la vérité, en rassemblant des traces qui sont des preuves de la réalité d'un fait révolu. Car sans cette exigence, la mémoire ne peut être distinguée de l'imagination.

- des procédés d'accès au passé, qui agissent comme autant de panneaux indicateurs pour nous mener à l'événement passé. Sans ces procédés, pas de mémoire, mais le trou noir de l'oubli.

Il ne s'agit bien sûr pas de nier les profondes différences existant entre les historiographies scientifiques, soucieuses avant tout de véricité, les films en costumes ou les expositions visant la distraction des foules et les célébrations nationales qui poursuivent des projets politiques.

⁷ Scopsi, C. et Besson, R. (dir.), (2016). La médiation des mémoires en ligne. *Les Cahiers du numérique*, 12(3)

⁸ Scopsi, C. (dir.), (2018). Les mémoires des immigrés. *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 44, <https://doi.org/10.4000/afas.3134>

⁹ *Bobines féministes* est un portail destiné à rassembler et publier les archives numérisées des débuts du *Mouvement de Libération des Femmes* (MLF).

¹⁰ Dispositifs d'Information et Communication à l'Ere Numérique.

Mais chaque production joue des harmonies différentes sur le même clavier à trois touches pour atteindre son objectif proche.

Ce sont ces harmoniques, que j'appelle le *régime mémoriel* des collectes de mémoires, qu'il nous faut parvenir à traduire en termes normalisés pour décrire les structures des mémoires.

Sommaire du mémoire

Sommaire

Remerciements	1
Note au lecteur	3
Sommaire	5
Avant-propos	8
Introduction : du témoignage enregistré aux collectes de mémoires.	13

1	Les collectes de mémoire à l'ère numérique	18
---	--	----

1.1	La mémoire comme phénomène psychique	19
-----	--------------------------------------	----

Première ébauche du processus mémoriel -1) la mémorisation : l'empreinte (Aristote et Platon) et la rétention (Husserl)- 2) la remémoration : "le temps à soi" (Husserl) et la "mémoire souvenir" (Bergson) - du rôle de l'interprétation des traces dans la remémoration (Parret - Galinon-Méléneq) - définition de l'anamnèse comme activité humaine et intentionnelle d'interprétation de traces pour se remémorer.

1.2	La mémoire comme processus intentionnel contre l'oubli	24
-----	--	----

Définition de la mémoire comme un effort contre l'oubli - définition de l'intentionnalité (Brentano) - la mémoire a toujours un objet – L'intentionnalité dans la philosophie du langage- pourquoi se souvient-on de certaines choses et en oublie-t-on d'autres? - la remémoration et l'oubli sont des phénomènes sociaux (Halbwachs, Renan) - on oublie par inattention, désintérêt ou par destruction collective des traces - l'oubli de toute chose est la norme, la mémoire est un effort orienté vers un objet.

1.3	Existe-t-il des mémoires numériques?	29
-----	--------------------------------------	----

Pourquoi les traces machiniques ne sont pas des mémoires - l'intelligence artificielle n'est pas une pensée (Google Brain vus par Attali) - les machines et les algorithmes sont des émanations humaines (Cardon, Doueïhi) - il n'y a pas de techno-gouvernementalité (Mayer-Schönberger et Cukier, Sadin) - collecter et laisser des traces numériques est toujours un choix humain volontaire (Merzeau, Krämer, Doueïhi, Joutard) - la disparition des traces numériques est inéluctable - conserver les traces numériques est un effort humain volontaire (Cotte).

1.4	Le processus de documentarisation des mémoires : 1ère étape- de l'empreinte à l'inscription	40
-----	---	----

Nos représentations du processus mémoriel changent selon les évolution techniques et documentaires – polysémie du mot mémoire (Nora, Joutard, Bloch, Le Goff) - la mémoire est un processus de sélections/inscriptions imbriquées - 1ères étapes du processus : l'empreinte psychique permet une persistance dans la mémoire d'un individu - l'énonciation et l'inscription permettent la transmission de l'empreinte d'un individu à l'autre - l'énonciation orale est intersubjective et porteuse d'émotions (Schutz, Ricoeur) - l'inscription distingue le discours de l'énonciateur (Platon, Ricoeur) - l'inscription ne s'oppose pas à l'oralité (Goody, Bernabée, Zumthor, Chivallon) - l'inscription produit de l'invariabilité (Goody) - l'inscription a une valeur performative : institution des objets sociaux et perpétuation des communautés humaines (Ferraris, Anderson).

1.5	2ème étape - de la trans-individuation à l'hypolepse	56
-----	--	----

2ème étape du processus mémoriel : la technique de l'écriture permet la discussion et l'enrichissement des textes - sociétés froides et société chaudes : les sociétés froides s'appuient sur des textes immuables, les sociétés chaudes produisent des hypolepses (Levi-Strauss et Assman) - l'hypolepse : une textualité construite par la manipulation et l'enrichissement d'autres textes - Les manipulations froides respectent l'intégrité de forme et de sens du texte original: stockage, copie diffusion (Benjamin, Bachimont) - Les manipulations tièdes modifient modérément le sens des documents : documentarisation, éditorialisation, curation, ré-éditorialisation (Crozat, Bachimont, Salaün, Vitlai-Rosetti, Zacklad) - les manipulations chaudes produisent des textualités originales (hypolepses) à partir de documents pré-existants (mashups, anthologies).

1.6	3ème étape - du stockage à la patrimonialisation	76
-----	--	----

3ème étape du processus mémoriel : la conservation à long terme et la valorisation - stocker (conservation froide) n'est pas archiver (conservation chaude) (Bachimont, Eco) - la patrimonialisation est un processus d'inscription institutionnel (Davallon, Rasse, Eco) - l'exposition comme curation du patrimoine - l'exposition multimedia comme du patrimoine - l'éditorialisation automatique des bases de données de patrimoine conduit à une perte de sens - une demande sociale émergente : la curation du patrimoine numérisé par le public.

1.7	4ème étape – le « design » des collectes de mémoires	91
	4ème étape du processus mémoriel : l'élaboration d'une œuvre mémorielle (collecte de mémoires) à partir d'archives - la collecte de mémoires est une manifestation du caractère collectif de la mémoire (Halbwachs) - la mémoire collective est une mémoire documentaire (Halbwachs, Nora, Ricoeur) - les collectes de mémoires sont des éditorialisations intentionnelles des mémoires-documents - la théorie du design informationnel permet de percevoir les logiques des collectes de mémoires (Zacklad) - les 3 régimes d'élaboration des collectes de mémoires : l'indice, le médium et la source.	
	Conclusion de la première partie	100
2	Présence en ligne des collectes de mémoires	102
2.1	Méthode de repérage des collectes de mémoires	103
	Les difficultés de constitution du corpus : diversité des statuts des producteurs de collectes de mémoires - des œuvres non répertoriées - méthode utilisée : la recherche systématique par les moteurs de recherche et le repérage au cours de projets et de séminaires - catégorisation des sites selon le modèle du design mémoriel présenté en partie 1.	
2.2	Les mémoires-sources	108
	1ère catégorie de mémoires : les mémoires-sources - caractéristique des mémoires-sources : être fiables et authentiques - la diplomatie, une méthode d'authentification des documents - les archives et les corpus scientifiques sont des mémoires sources - le cas des sources orales en Histoire (Schnapper, Descamps, Joutard) - différences entre corpus oraux et archives orales - la conservation des corpus scientifiques oraux en France - émergence des archives orales aux Etats-Unis, en Europe et en France - les acteurs français des archives orales.	
2.3	Les mémoires-médium	124
	2ème catégorie : les mémoires-médium - caractéristique des mémoires médium : créer un imaginaire commun en produisant des récits et de l'émotion - la théorie des actes du langage (performativité - illocution) peut-elle s'adapter aux discours mémoriaux? - sources médium et imaginaire national : les célébrations nationales - Gallica - les Grandes Collectes - les musées de la Grande Guerre - sources médium et mémoires des petits groupes : le cas des diasporas - difficultés des collectes des mémoires des communautés immigrées en France - les mémoires-médium peuvent-elles devenir des sources pour l'Histoire?	
2.4	Les mémoires-indices	150
	3ème catégorie : les mémoires-indices - caractéristique des mémoire-indices : ménager l'accès au passé - traces volontaires et traces involontaires - enquête indicielle, micro-histoire (Ginzburg) et histoire des mentalités (Joutard) - les collectes amateurs de récits de vie : des rituels de conjuration de la disparition - que faire des récits collectés par les amateurs? - exploiter la forme narrative de la collecte comme témoignage d'une mentalité.	
	Conclusion de la deuxième partie	173
3	Modéliser l'espace de pensée des collectes de mémoires	176
3.1	Les enjeux d'une modélisation spécifique aux collectes de mémoires	177
	Le web n'est pas une bibliothèque publique organisée de façon normée - chaque site organise ses propres accès à la connaissance qui sont autant d'espaces de pensées - le classement de la bibliothèque de Warburg : un exemple d'espace de pensée sans clé d'accès - l'originalité d'un espace de pensée sur le web ne réside pas dans les documents numériques mais dans leur éditorialisation – il faut modéliser l'éditorialisation des collectes de mémoires pour en organiser la conservation.	
3.2	Produire un modèle de description des narrations	188
	Les éléments de base du modèle de la collecte de mémoires - la collecte de mémoire est une narration composée d'ordonnements et de regroupements - apports et limites de la narratologie pour la modélisation des collectes de mémoires - l'ordonnement des documents est porteur de sens - problématique des documents liés dans le site Bobines Féministes - définition de l'unité de sens de la collecte de mémoire : le memorem est un concept informationnel hybride défini par un événement passé instancié dans un ou plusieurs documents ou données.	
3.3	Les unités constitutives d'un modèle de description des narrations mémorielles comme phénomène psychique et documentaire	200
	Comparaison entre le memorem, le même (Dawkin), le sociogramme (Duchet) et le culturème (Moles) - analogie entre le memorem et le concept d'œuvre dans le modèle FRBR - les ressources : document, data et fragment - l'architecture de la collecte de mémoires : les liens qualifiés entre memorems, entre memorem et ressources et entre ressources.	

3.4 Elements descriptifs liés à la triple nature des mémoires (indice, medium et source) 220

Modéliser les trois natures des collectes de mémoires - l'indice : modéliser l'éditorialisation des ressources par la description des sélections, des ordonnancements et des modes de visualisation - le medium: modéliser le procédé d'exposition (Otlet) - l'ordre d'exposition dans un univers délinéarisé : exemple des web-documentaires historiques - l'approche chronologique est la représentation temporelle des événements - l'approche topographique est la représentation spatiale des événements passés - l'approche thématique est une démonstration reposant sur le choix des thèmes - la source : les enjeux de l'autorité dans un contexte de post-vérité (Frankfurt, Broudoux, Vitali-Rossetti) - modéliser l'authenticité par la description des altérations de forme des ressources, et par l'autorité déléguée à une institution ou personne garantes - modéliser la véracité en décrivant l'éthique du producteur de la narration, son exposition à la controverse et sa conversationnalité.

Conclusion de la 3ème partie 259

Conclusion générale 261

Bibliographie 269

Annexes 285

Présentation des sites cités 286

Exemples d'éditorialisation de documents 297

Le Langage Open Memory, composantes et exemples 300

Table des matières 307

Index des concepts 313

Table des figures 314

Introduction : du témoignage enregistré aux *collectes de mémoires*.

De nombreux auteurs s'intéressent aux mémoires et aux témoignages enregistrés, sous des termes différents, et en les regroupant de façon diverses selon leurs approches. En voici quelques exemples qui ne se veulent pas exhaustifs.

En France, les principales réflexions méthodologiques sur l'utilisation des témoignages en sciences remontent aux années 1930, à la création du mouvement des Annales, et aux principes posés par l'historien Marc Bloch qui s'intéresse alors aux *méthodes des folkloristes*, linguistes et ethnologues. Elles se poursuivent dans les années 1970 plutôt autour de la question des *récits de vie*, et sous l'influence de la sociologie. Le débat ré-émerge à la fin des années 1980 et jusqu'au début des années 2000, réactivées par les *témoignages filmés* de survivants de la Shoah, recueillis pour les besoins de films documentaires ou captés lors des grands procès de l'occupation et du nazisme. Annette Wieviorka (1998) considère le procès d'Eichmann comme un tournant dans la mémoire du génocide : l'avènement d'une dramaturgie du témoignage qui, à la fois, libère la parole du témoin et lui reconnaît une identité sociale. Tout autant que le témoignage, c'est la *publicité* du témoignage (et du témoin) qu'elle désigne. Nous devons à Danièle Hanet et Dominique Schnapper (1980), un article méthodologique sur les *sources orales* et les *archives orales*, précieux pour positionner le vocabulaire et distinguer les différentes logiques selon lesquelles sont constitués et conservés les témoignages enregistrés. L'historien Vincent Duclert (2002), retrace les origines de l'*histoire orale* à la française dans un texte en forme de plaidoyer pour l'usage des sources orales. Il reconnaît « qu'on continue de parler, souvent indistinctement, d'« archives orales », de « sources orales », d'« histoire orale », de « témoignage oral », de « mémoire vivante » (...) Des essais de définition ont souvent été proposés, mais ils n'ont guère été suivis d'effets normatifs » (Duclert, 2002, parag.3). Florence Descamps publie en 2005 un important ouvrage sur les origines des archives orales, leurs méthodes de constitution et leur exploitation. Elle y rappelle que les « pères » américains de l'histoire orale, Lyman Copeland Draper en 1840 et Hubert Howe Bancroft en 1860, recueillaient les témoignages oraux... par écrit, et y associaient une collecte systématique d'archives personnelles ou corporatives (Descamps, 2005, p. 27). En 2005, également, Agnès Callu et Hervé Lemoine recensent, dans le *Guide du Patrimoine sonore et audiovisuel français*, les fonds patrimoniaux oraux et filmés. Ils déclarent dans un entretien vouloir « creuser la spécificité de la *ressource audiovisuelle*, en tant que

telle » et livrer « une analyse de l'impact d'une prise de parole - d'un individu, d'un groupe – 'patrimonialisée' dans une structure permettant son exploitation scientifique » (Laurent, 2008, paragr. 4). Toutefois, ils notent des différences profondes entre les « enquêtes lourdes » développées dans les structures de recherche et les « recueils d'entretiens » ne considérant que l'objectif patrimonial. Un séminaire sur l'Histoire orale est mené à l'Institut National de l'Audiovisuel en 2009-2010, à l'initiative de Fabrice d'Almeida et Denis Maréchal. Il inclue les pratiques des historiens, des sociologues et des réalisateurs de documentaires historiques (d'Almeida et Maréchal, 2013). Philippe Joutard, historien du protestantisme et spécialiste des Camisards, a livré en 2013 un retour sur la méthode de *l'enquête orale* qu'il a pratiquée en précurseur depuis les années 1970 (Joutard et Granet-Abisset, 2013). Dans *Histoire et mémoires, conflits et alliance* (2013), il avance la thèse d'un phénomène mémoriel et en retrace l'émergence. Ce constat d'un engouement général pour le passé englobe tout à la fois, les productions éditoriales et télévisuelles populaires, les écomusées, les commémorations nationales et les archives orales. En 2013, le numéro de la revue *Société et représentations* consacré par Marie-France Chambat-Houillon et Evelyne Cohen aux *Archives et Patrimoines visuels et sonores*, englobe, selon leur propres termes l'actualité, non seulement des « archives au sens traditionnel du terme et de la loi mais les sources et témoignages oraux ». (2013, p. 9).

Dans une thèse soutenue en 2016, Sabine Loupien considère, dans l'optique des Humanités numériques, la modélisation, avec le schéma METS¹¹, de six fonds de documents sonores conservés au Département de l'Audiovisuel de la BnF. Y sont inclus des archives de la parole à vocation linguistique, les fonds musicaux d'un collectionneur, des récits de vie de policiers.

Il y a donc une grande difficulté à cerner les mémoires collectées car selon le moment du processus que l'on considère (le recueil, l'exploitation, la conservation), ou, disons, selon le métier de celui qui parle, un caractère les emporte et les entraîne dans une autre famille. Leur caractère mémoriel le relie aux commémorations et aux lieux de mémoire, leur qualité de source scientifique aux méthodes de recueil et d'entretiens oraux, leur inscription sous une forme audiovisuelle les apparente aux films.

¹¹ *Metadata Encoding and Transmission Standard.*

Mais une autre difficulté émerge, comme le montre notamment la thèse de Sabine Loupien¹² : la question du témoignage oral ne peut se limiter au seul enregistrement du témoin qui s'inscrit dans un ensemble de documents intellectuellement indissociables. Parfois ces documents appuient un récit enregistré central. C'est le cas du dossier du témoin où les archivistes oralistes consignent la biographie du témoin, celle du témoins ainsi que les contextes d'exécution des entretiens. Parfois, le témoignage est une « méta-donnée » qui commente ou précise un autre document, un objet, montre un geste, décrit une manière de faire. C'est ainsi qu'ils peuvent être exploités dans les éco-musées. Le numérique renforce encore le caractère pluri-documentaire des mémoires. Naguère les impératifs de gestion des supports analogiques, les matériels de lecture conduisaient les archivistes à traiter séparément les traces sonores ou audiovisuelles, les documents figurés, les archives écrites. Désormais ils se côtoient sur les disques durs de chercheurs, les smartphones des collectionneurs, s'affichent ensemble sur les blogs d'amateurs d'histoire ou sur les portails des institutions patrimoniales. Ce sont des fichiers. Comment les distinguer dans la masse numérique ? Par leur particularité d'être des mémoires par destination ou par usage. Par leur manière d'opérer, en se confrontant et se répondant pour former un récit du passé. Ils sont « de la mémoire » rassemblée pour témoigner de ce qui a été. C'est leur raison d'être et de persister.

Dans ce travail je formule l'hypothèse que sous l'influence du numérique, du multimédia et du web, émerge un nouveau genre éditorial des mémoires, formé de « grains » indépendants et mobiles. Ces publications, je les nommerai *collectes de mémoires* ou *mémoires collectées* pour insister sur leur caractère d'assemblage. Ces documents composites nous conduisent à reconsidérer la forme documentaire de la mémoire. Les documentalistes, sont habitués à considérer le document, la monographie, la photographie, le film (déjà composite, mais enserré dans une unique forme montée). Les archivistes considèrent le fonds, les pièces versées par une même source. Il faut maintenant apprendre à identifier, traiter et conserver les *mémoires collectées*, c'est-à-dire des *supra*-documents nés d'un assemblage doté de sens et voulu par un auteur/producteur. Pourquoi faut-il conserver ces assemblages ? « La mémoire ne s'applique jamais qu'au passé ». Ainsi Aristote ouvre-t-il le Livre de la Mémoire

¹² Sabine Loupien propose un modèle de description des fonds collectés rendant compte, et préservant au-delà des opérations de dématérialisation, la nature hétérogène des documents composant les fonds d'archives orales.

et de la Réminiscence (1886, paragr. 2). Mais cette application s'exécute au présent. Sans présent pas de mémoire, seulement du passé. La mémoire et ses manifestations nous racontent beaucoup sur le présent. Je propose donc ici de nous interroger sur ce que les *collectes de mémoires*, dans leur liquidité même, peuvent nous aider à comprendre de notre rapport au passé.

Dans une première partie, je définis cet objet, en revenant aux sources de la phénoménologie de la mémoire et de l'oubli (1.1 et 1.2) et je distingue la trace numérique de l'inscription numérique de la mémoire humaine (1.3). Puis je pose la base d'une approche documentaire de la mémoire, en retraçant, sous forme de processus, les étapes qui mènent de l'empreinte mnésique à son inscription sur des supports externes (1.4). La partie 1.5 est consacrée au traitement de ces formes inscrites, et propose une gradation allant des formes les plus froides, c'est-à-dire les moins transformatrices, aux formes chaudes, les plus créatives. Je considère la patrimonialisation (1.6) comme une des formes les plus chaudes, et socialement les plus engageantes, d'éditorialisation des mémoires. Je conclus cette première partie en proposant de considérer les mémoires en ligne, comme une transaction coopérative (1.7), se manifestant par des documents et sous-tendues par trois dynamiques : la médialité (le medium), l'indicialité (l'indice) et la vérité (la source).

La deuxième partie est consacrée à la présentation d'exemples de collectes de mémoires. Après avoir posé la question de l'identification sur le web de ces formes originales, qui ne sont pas répertoriées (2.1), je reprends le trinôme pour catégoriser les collectes de mémoires, et en retracer les origines et les acteurs. Les mémoires-sources, caractérisées par la recherche de l'authenticité et de la véracité, comportent les corpus scientifiques et les archives orales (2.2). Les mémoires-medium privilégient la perlocution et l'émotion ; elles comprennent les mémoires nationales, la médiation patrimoniale et les mémoires de communautés (2.3). Les mémoires-indices, centrées autour de la production ou l'exploitation de traces, sont représentées par la micro-histoire, et les procédés contemporains d'enregistrement de témoignages ou de traces pour le futur (2.4). Je conclue cette partie en proposant de considérer les collectes de mémoire comme un genre narratif dont la textualité repose sur les procédés d'éditorialisation offertes par le numérique (2.5).

La troisième partie esquisse une narratologie de ce nouveau genre médiatique. L'approche est sous tendue par la question de la réalisation d'un modèle ontologique permettant de

décrire la structure d'une collecte de mémoire à des fins de conservation (3.1). La question de la structure anthologique des collectes de mémoires (3.2), me conduit à définir une unité sémio-psychique, le *memorem*, afin de rendre compte des relations existant entre les documents et grains mémoriels (3.3). Puis je m'attache à définir les éléments permettant de définir les caractères de medium (capacité à produire une réaction), d'indice (capacité à isoler et désigner un élément du passé) et de source (capacité à susciter la confiance) d'une collecte de mémoires (3.4).